

**ALERTE METEOROLOGIQUE de niveau JAUNE  
EN COURS : VENT VIOLENT  
SUBMERSION MARINE**

**PASSAGE TRES PROBABLE : VIGILANCE CRUES JAUNE + pluie-inondation**

DESTINATAIRES : cf listings GALA mairies (météo et crues) + GALA « ALERTE METEO services + opérateurs + sécurité civile »

En complément de la vigilance diffusée ce matin, je vous incite vivement à suivre les prévisions météorologiques ET crues pour le week end, en particulier **aux cartes et bulletins de 16h samedi le 9 février 2019.**

En effet, météo France prévoit 2 épisodes pluvieux (l'un en cours, le second dans la nuit de samedi à dimanche) susceptibles de représenter en cumul 40 à 50 mm d'ici dimanche 10 02 2019.

En parallèle des vigilances vents violents et pluie-inondation, et sous réserve de confirmation de ces prévisions, le service de prévision des crues envisage de placer l'ensemble des bassins (ODET, LAITA, AULNE, RIVIERES de MORLAIX) en vigilance crues JAUNE à la carte de 16h samedi pour une période à risque la soirée et la nuit de samedi à dimanche.

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour ces phénomènes en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises :

- par METEO-France
- par le service de prévision des crues.

Le préfet demande aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :
  - METEO : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
  - VIGICRUES : <https://www.vigicrues.gouv.fr/>
  - sur les vagues (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : NOUVEAU : [marc.ifremer.fr](http://marc.ifremer.fr)
  - ainsi que les conditions de circulation : sur [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 8 février 2019 à 16h25

Pour le Préfet  
La cheffe du service interministériel de défense  
et de protection civiles



Michèle BOULIC